

DOSSIER DE PRESSE



Previzo

LA COOPÉRATIVE
DES DONNÉES
CLIMATIQUES EN
RÉGION CENTRE-
VAL DE LOIRE



**Signature de la Convention
avec la Banque des Territoires**

13 mars 2025





BANQUE DES TERRITOIRES

CENTRE-VAL DE LOIRE,

Un numérique responsable au service du progrès et de l'Humain

- La stratégie numérique régionale 2023 - 2028 pour une région de confiance numérique

CENTRE-VAL DE LOIRE,

Le numérique et la donnée au service des enjeux climatiques

CLIMATE DATA HUB,

La coopérative des données climatiques en Centre-Val de Loire

- La coopérative de données publiques / privées comme modèle de coopération
- Focus sur le cas d'usage PREVIZO



En mai 2024, lors du salon VIVATECH, la Région Centre Val de Loire a été désignée lauréate de la vague 2 de l'appel à projets France 2030 « Démonstrateurs d'IA frugale au service de la transition écologique des territoires » (DIAT) pour son projet PrevizO, solution innovante destinée à anticiper les périodes de stress hydrique pour mieux préserver les ressources en eau. Ce programme se concentre sur l'utilisation de l'IA pour la transition écologique, en mettant l'accent sur des solutions frugales et durables.

En tant que lauréate, la Région Centre-Val de Loire reçoit un soutien financier de l'Etat de 1,6 M€ et bénéficie d'un accompagnement en ingénierie pour le compte de l'Etat par la Banque des Territoires. Elle rejoint par ailleurs un réseau de 12 autres territoires lauréats.

L'appel à projets DIAT de France 2030

Clôturé en décembre 2023, l'appel à projets DIAT a pour objectifs de répondre aux défis de la transition écologique grâce à l'IA, d'encourager les collectivités à adopter l'IA tout en prenant en compte ses impacts, et de permettre aux acteurs émergents d'expérimenter leurs modèles sur des problématiques concrètes. Ces projets devront démontrer que l'IA est un outil efficace pour répondre à certains enjeux de la transition écologique.

Les démonstrateurs territoriaux, qui regroupent les acteurs du secteur et du territoire, permettent de tester de nouvelles technologies et modèles d'usage de l'intelligence artificielle. Ces initiatives visent à accélérer la transition écologique des territoires, à renforcer les services publics et à stimuler l'innovation locale en facilitant la rencontre entre les besoins des territoires et les offres des acteurs économiques du numérique. Une part significative des actions portées concerne de la Recherche & Développement ; la plupart des projets mobilisent des laboratoires de recherche.

L'appel à projets DIAT, doté d'un budget total de 20 M€, se concentre sur des projets répondant aux enjeux environnementaux tout en favorisant l'émergence d'outils numériques innovants. La frugalité est au cœur de ses objectifs, soulignant l'importance de réfléchir à l'impact environnemental des modèles d'IA. Les projets soutenus incluent des cas d'usage tels que l'aide à la planification de travaux de rénovation énergétique des bâtiments, l'identification de fuites sur des réseaux d'eau potable, et la végétalisation urbaine.

Cet appel à projets s'inscrit dans la stratégie nationale pour l'intelligence artificielle de France 2030, visant à positionner la France comme un leader mondial dans ce domaine.

Le plan d'investissement France 2030

France 2030 représente une ambition de transformation durable des secteurs clés de l'économie française, avec un investissement de l'Etat de 54 Md€ pour soutenir l'innovation technologique, répondre aux défis écologiques et faire émerger les futurs leaders des filières d'excellence.

Depuis 2010 le groupe Caisse des dépôts gère, pour le compte de l'Etat certains dispositifs de France 2030. C'est dans ce cadre que la Banque des Territoires mobilise toutes ses compétences (ingénierie financière et territoriale, numérique, développement durable, éducation et formation, etc.) et son réseau régional.

CENTRE-VAL DE LOIRE, Un numérique responsable au service du progrès et de l'Humain

La Région Centre-Val de Loire porte une très grande ambition numérique et investit quotidiennement dans des technologies et pour l'accompagnement aux usages numériques afin de faire bénéficier le plus grand nombre des solutions d'amélioration dans les domaines de l'éducation, de la mobilité, de la formation, de la santé, du développement économique, et de la

protection de l'environnement. La Région Centre-Val de Loire s'est ainsi engagée, dans le cadre de sa stratégie numérique régionale 2023-2028, à mobiliser le numérique, et plus particulièrement les données, comme « levier » pour agir face au changement climatique.

La stratégie numérique régionale 2023-2028 pour une région de confiance numérique

L'évolution des usages autour du numérique se traduit par de nouvelles manières de **s'informer, de produire, de consommer et de communiquer**. La transformation des infrastructures publiques et l'envolée du taux d'équipement individuel illustrent bien les enjeux et les possibles répercussions en termes d'accès aux services ou encore de cybersécurité, avec en ligne de mire la protection accrue des données personnelles et la transparence dans leur utilisation.

Soucieuse de cette progression constante et profonde, la Région Centre-Val de Loire a donc souhaité élaborer sa stratégie numérique autour de 3 grands principes :

- Une démarche éthique ;
- Une co-construction ;
- Une approche écosystémique du numérique.

Votée en décembre 2022, la stratégie numérique régionale traduit la volonté de faire du Centre-Val de Loire un territoire de confiance numérique, porteur d'un numérique solidaire, responsable et innovant à l'horizon 2030 :

- ✓ Une région du numérique pour toutes et tous et partout, condition du partage du progrès et des bénéfices que le numérique peut nous apporter.
- ✓ Une région qui développe et anticipe l'innovation et les compétences dans le numérique pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.
- ✓ Une région d'un numérique écologiquement plus responsable dans un contexte d'exigence accrue de nos concitoyens pour agir face au réchauffement climatique et préserver notre environnement.
- ✓ Une région qui développe la maîtrise collective et l'usage des données, véritable trésor pour permettre l'innovation mais aussi élément-clé afin de garantir l'intérêt général et le respect des droits individuels.
- ✓ Une région où le numérique est plus sûr et protecteur, où il prend soin de nos droits et nous donnera confiance dans les services qui y sont associés.

La stratégie numérique régionale se décline autour de **4 grands axes et 15 objectifs** :

AXE 1 : Un numérique régional attractif, innovant, créateur d'activités et d'emplois.

- ✓ **Objectif 1** : Accompagner la transformation numérique des entreprises et des associations
- ✓ **Objectif 2** : Développer les qualifications, les compétences et l'offre de formations initiales et continues dans le domaine numérique pour répondre aux enjeux de demain et aux besoins des entreprises
- ✓ **Objectif 3** : Promouvoir et soutenir les innovations et la recherche ainsi que les entreprises innovantes dans le domaine numérique
- ✓ **Objectif 4** : Renforcer l'animation de l'écosystème régional de l'économie numérique
- ✓ **Objectif 5** : Positionner la Région sur la filière e-sport.

AXE 2 : Un numérique régional au service des territoires et des habitants et habitantes

- ✓ **Objectif 6** : Assurer la cybersécurité des infrastructures et des usages
- ✓ **Objectif 7** : Garantir la souveraineté, la maîtrise et développer l'utilisation des infrastructures régionales
- ✓ **Objectif 8** : Développer l'utilisation des données publiques et exploiter leur potentiel au bénéfice de l'innovation publique

AXE 3 : Un numérique régional écologiquement responsable

- ✓ **Objectif 9** : Développer un numérique régional plus sobre
- ✓ **Objectif 10** : Réduire les déchets numériques
- ✓ **Objectif 11** : Mobiliser le numérique, et la donnée en particulier, comme levier pour agir face au changement climatique

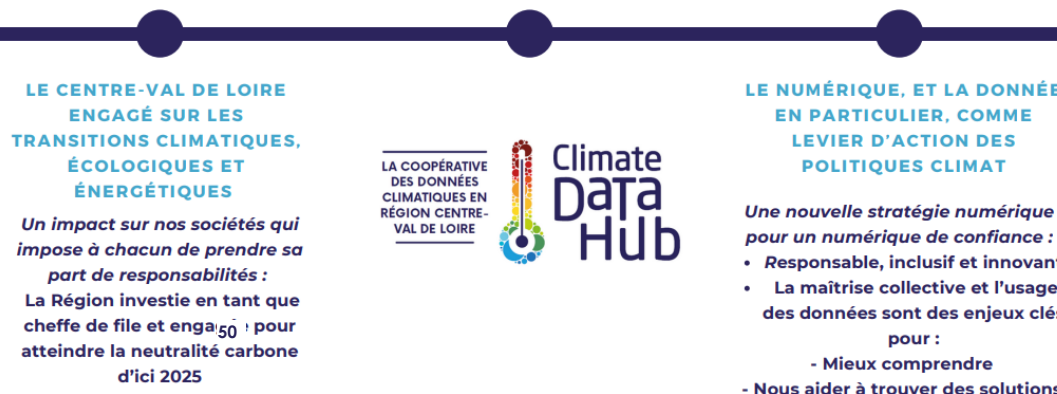
AXE 4 : Un numérique régional émancipateur, créatif et inclusif

- ✓ **Objectif 12** : Comprendre les usages numériques des jeunes
- ✓ **Objectif 13** : Favoriser l'inclusion numérique
- ✓ **Objectif 14** : Soutenir et valoriser la créativité numérique régionale
- ✓ **Objectif 15** : Agir pour l'égalité femmes-hommes dans le numérique

Cette stratégie est confortée par la **Stratégie de cohérence régionale pour l'aménagement et les usages numériques (Scoran)** portée par l'État et la Région Centre-Val de Loire et présentée le 26 juin 2023. Le Climate Data Hub est une action inscrite dans la Scoran.



la convergence des transitions climatique et numérique

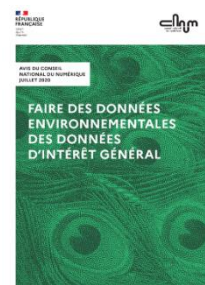


Les données sont omniprésentes et jouent un rôle crucial dans la vie quotidienne des citoyens, des entreprises, des collectivités, etc. Collectées en masse, analysées, parfois stockées, elles nécessitent une gestion maîtrisée et contrôlée et un cadre réglementé qui doit permettre la régulation de leur utilisation.

La loi pour une République numérique, votée en 2016, a instauré le principe d'un **service public de la donnée** qui tend à **favoriser la circulation des données et du savoir** et l'ouverture par défaut des données publiques et des données d'intérêt général.

Les données à vocation environnementale sont cruciales pour l'élaboration de plans de lutte contre le **réchauffement climatique**. Les différents rapports du GIEC sont ainsi produits grâce à des données qualifiées collectées auprès de différents organismes.

En juillet 2020, le Conseil National du Numérique a édité l'avis « Faire des données environnementales des données d'intérêt général ». Ce document entérine l'idée de pouvoir collecter des données dans le but de renforcer les actions en faveur de la transition écologique, au bénéfice du plus grand nombre.



Enfin, la circulaire gouvernementale du 27 avril 2021 précise les enjeux liés à la capacité des acteurs publics à accéder et à utiliser des **données privées d'intérêt général** au service de missions de service public.

Le Climate Data Hub concourt, entre autres actions menées sur le territoire régional, au **cadre de confiance de la donnée à l'échelon régional**. Il traduit la **possibilité de collecter et de partager des données d'acteurs publics et privés, dans l'intérêt général**, en l'occurrence celui de la préservation de la planète.

Source : <https://cnumerique.fr/files/uploads/2020/CNNum%20-%20Avis%20Donnees%20environnementales%20d'interet%20general.pdf>



Initié en 2020 par la Région Centre-Val de Loire en partenariat avec une soixantaine d'acteurs privés et publics et le soutien de l'État grâce au financement France Relance, le Climate Data Hub, ou coopérative des données climatiques en région Centre-Val de Loire, vise à mettre en commun des données utiles à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et à

l'adaptation aux bouleversements climatiques. A la convergence des transitions climatique et numérique, le Climate Data Hub est un projet pionnier : il offre le premier cadre de confiance et de collaboration en France sur la thématique du climat et de la transition écologique, en garantissant un usage éthique de la donnée au service de l'intérêt général.



CLIMATE DATA HUB

La coopérative de données publiques/privées comme modèle de partenariat singulier et précurseur

La Commission européenne a acté en 2020 la possibilité pour des acteurs privés de confier leurs données à des organisations garantes d'usages conformes à l'intérêt général. La vocation du Climate Data Hub consiste à **identifier et mettre en partage des données publiques et privées favorisant l'innovation pour la lutte contre le changement climatique**. En corollaire, les cas d'usages qui y seront développés pourront **aider à la compréhension, à la mobilisation et à l'engagement** de toutes les organisations et des citoyens, **donner des clés aux habitants** pour modifier leurs comportements individuels.

**Data Governance Act : Le Data Governance Act s'inscrit dans le cadre de la stratégie européenne pour les données, présentée par la Commission européenne en février 2020. Cette stratégie vise à développer un marché unique de la donnée en soutenant l'accès, le partage et la réutilisation responsables, dans le respect des valeurs de l'Union européenne, en particulier la protection des données personnelles. La Data Gouvernance Act a été transposée en droit français dans le cadre de la loi SREN visant à sécuriser et réguler l'espace numérique le 21 mai 2024.*

Innovation : une initiative unique en France !

Le Climate Data Hub porté par la Région Centre-Val de Loire et financé sur des crédits du plan France Relance afin de pousser les transitions nationales, est la **1^{ère} coopérative de données pour le climat de France !** D'autres coopératives de données existent par ailleurs en France et en Europe, sur différentes thématiques : la santé, la mobilité, le numérique, etc.

Le consortium du Climate Data Hub

Le choix du Climate Data Hub s'est porté sur la création d'un **consortium** composé d'acteurs publics et privés d'organisations régionales ou nationales. L'accord de consortium encadre la collaboration des différents partenaires. Ils y partagent **des valeurs, des principes et des objectifs communs** et s'engagent à **contribuer au projet défini**. Ils participent à sa **gouvernance, apportent et utilisent des données, mutualisent des moyens et des ressources dans un esprit de confiance et d'adhésion au projet**. Ils déterminent également les **différentes actions et/ou cas d'usages** du Climate Data Hub.

Le consortium est présidé par la Région Centre-Val de Loire en sa qualité de « porteur de projet ». Il s'appuie sur un comité de pilotage et un comité opérationnel.

La Région Centre-Val de Loire, tiers de confiance

La confiance est au cœur du dispositif de partage de données du Climate Data Hub. Elle permet le **partage et la circulation des données publiques et privées**. Le tiers de confiance est un **acteur neutre**, choisi par les parties prenantes pour gérer le partenariat de données. Il est garant :

- ◆ du respect des objectifs,
- ◆ du cadre légal et des principes éthiques,
- ◆ de l'adaptation des outils et moyens aux finalités
- ◆ du bon déroulé des opérations au service de l'intérêt général.

Il garantit une utilisation conforme à l'intérêt général pour les acteurs publics, le respect du secret des affaires pour les entreprises, le respect de la vie privée pour les particuliers.

Les 28 partenaires signataires du consortium en juillet 2023



CLIMATE DATA HUB > Les cas d'usage

Le Climate Data Hub est à la fois un **cadre de confiance**, et un **cadre technique** pour le **développement opérationnel de cas d'usage**.

Plusieurs cas d'usage ont été identifiés et permettront donc de **construire des solutions concrètes aux problématiques** liées à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et à l'adaptation aux bouleversements climatiques, comme par exemple, la question des îlots de chaleur, les mobilités aux abords des lycées et la gestion de la ressource en eau avec le projet PrevizO.



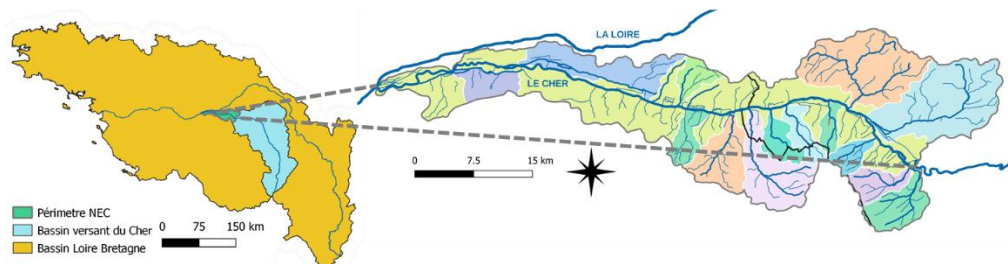
Previzo



Le projet Previzo est né du constat des projections sur le bassin Loire-Bretagne qui prévoient une baisse des débits moyens des cours d'eau, un allongement des périodes d'étiage et une augmentation de la température de l'eau avec pour conséquences des impacts directs sur la santé, la biodiversité et les activités économiques, énergétiques et touristiques des territoires concernés.

Initié et piloté par la Région Centre-Val de Loire, dans le cadre du Climate Data Hub, en partenariat avec un consortium d'acteurs locaux et nationaux reconnus, ce projet ambitionne d'anticiper les périodes de stress hydrique et de permettre une gestion proactive de la ressource en eau en s'appuyant sur un démonstrateur d'intelligence artificielle. Le projet Previzo, démonstrateur d'IA innovant et pionnier, s'appuie sur 3 grands principes :

- ✓ **Une intelligence artificielle frugale** : alimentées par des données au service de la transition écologique, comme des mesures sur site, des observations satellitaires et des projections issues de modèles physiques, les briques d'intelligence artificielle s'appuieront sur une méthode frugale, peu consommatrice de carbone.
- ✓ **Un projet explicable, transparent et sécurisé** : ce projet a été conçu pour être le plus transparent et accessible possible, développé dans un souci évident de sécurité. Ce démonstrateur s'appuiera sur un modèle et une architecture en open source et donc disponibles à tous. Le démonstrateur sera hébergé localement au DataCentre et la cybersécurité sera gérée par chaque partie prenante du projet.
- ✓ **Un projet répliquable** : s'appuyant sur un territoire d'expérimentation défini, le NEC ou Nouvel Espace du Cher, ce projet pourra être dupliqué et appliqué dans d'autres territoires désireux de mettre en place cette expertise.



Primé en mai 2024 dans le cadre de l'Appel à Projets « Démonstrateurs d'Intelligence Artificielle frugale pour la transition écologique des territoires » France 2030 opéré pour le compte de l'Etat par la Banque des Territoires, et sélectionné en février 2025 par l'Elysée pour être présenté au Sommet International pour l'action en Intelligence Artificielle à Paris, Previzo a su convaincre par son à propos et son sérieux.

Le partenariat signé entre la Région Centre-Val de Loire et la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat en mars 2025 pour un soutien financier d'1 557 800€ permettra le développement du projet en lien avec les partenaires locaux, membres du consortium.

Suite au lancement de ce consortium, 4 groupes de travail seront constitués pour débiter les travaux :

- ◆ Groupe de travail « **infrastructure** » : travail autour du déploiement d'un réseau de capteurs sur le Cher et l'hébergement de Previzo au sein du DataCentre Centre-Val de Loire du BRGM à Orléans. Piloté par le SMO Val de Loire Numérique, il réunit le BRGM et Tours Métropole.
- ◆ Groupe de travail « **données** » : travail sur la collecte, l'analyse et la préparation des données, en adoptant une approche parcimonieuse afin d'assurer la frugalité de Previzo. L'objectif est de garantir la qualité des données tout en limitant leur volume. Les travaux sur les données sont assurés par Antea, le BRGM et le LabIA
- ◆ Groupe de travail « **développement** » : conception, modélisation, apprentissage et simulations des algorithmes d'IA. Les travaux sont assurés par Antea, le BRGM, le LabIA et le laboratoire PRISME.
- ◆ Groupe de travail « **usagers et appropriation métier** » : Il est nécessaire que les acteurs de l'eau s'emparent du projet PREVIZO. Ce groupe vise à assurer que leurs expertises et connaissances soient prises en compte lors de la création de l'IA et qu'ils puissent analyser les résultats du démonstrateur afin d'en tirer des enseignements pour une meilleure anticipation et prévention des périodes de stress hydrique. Mené avec le NEC et le BRGM, il dépasse le cercle des partenaires initiaux et est ouvert plus largement aux acteurs régionaux de l'eau.



Les partenaires membres du consortium



Antea Group société internationale d'ingénierie et de conseil en environnement, rassemble en France plus de 1 000 collaborateurs, des experts et des consultants pluridisciplinaires intervenant dans les domaines de l'environnement, de l'eau, des infrastructures, et de la gestion des données environnementales. En alliant réflexion stratégique, expertise technique et vision transversale des enjeux de nos clients, nous faisons plus que résoudre leurs problématiques, nous leur proposons des solutions durables et adaptées. Nous sommes présents auprès d'une clientèle très diversifiée, constituée de grands groupes industriels, de PME dynamiques, de collectivités locales ou de gouvernements. A tous, nous avons à cœur de répondre avec le même engagement et la même volonté d'apporter des solutions opérationnelles. Notre ingénierie répond à des problématiques très contemporaines et complexes qui nécessitent la mobilisation de savoirs techniques pointus et la combinaison d'expertises diversifiées. Acteur majeur de l'ingénierie environnementale depuis plus de 70 ans et ayant bénéficié de plusieurs acquisitions, Antea France accompagne collectivités et industriels dans les secteurs de l'environnement, de l'eau, des infrastructures et de la gestion des données environnementales, à travers 4 marques principales :

- Antea Group pour l'ensemble de nos activités,
- IRH Ingénieur Conseil, filiale d'Antea France depuis 2015, spécialisée dans la gestion et le traitement de l'eau,
- ICF, marque commerciale dédiée à l'ingénierie environnementale en Ile-de-France et aux activités de due diligence,
- Géo-Hyd, marque commerciale regroupant tout notre savoir-faire en gestion de la donnée environnementale,
- TLG Pro, marque commerciale regroupant tout notre savoir-faire en informatique industrielle.



Le LAB'IA Loire Valley est un centre de ressources partagées autour de la donnée fondé en 2021. Ce projet porté par la Technopole d'Orléans a pour objectifs de :

- Rendre l'intelligence artificielle accessible à tous.
- Accompagner les entreprises dans l'utilisation de leurs données, à chaque étape, en nous adaptant à leurs besoins et leurs problématiques personnelles.

Pour réaliser ses objectifs le LAB'IA Loire Valley propose des prestations de sensibilisation à l'IA et la gestion de données à travers la région, des montées en compétences en IA et en sciences des données ainsi que le développement de preuves de concept.



Le laboratoire PRISME est un laboratoire de recherche de l'Université d'Orléans et de l'INSA Centre Val de Loire (UR 4229). Son champ scientifique et ses approches méthodologiques font partie du domaine scientifique Sciences et Technologies (ST). Ils couvrent aussi bien les Sciences Pour l'Ingénieur (SPI) que les Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (STIC). La vocation du laboratoire PRISME est pluridisciplinaire sur un large spectre de champs disciplinaires incluant : l'automatique, la robotique, le traitement du signal et des images, l'intelligence artificielle, la modélisation des systèmes complexes, le transport, l'énergie et la combustion... Le laboratoire PRISME aborde les enjeux sociétaux du moment : l'intelligence artificielle, la préservation de l'environnement et des ressources, l'agriculture durable et de précision, la santé et le bien-être, la décarbonation de la société, de l'industrie et des transports.



Service géologique national, le BRGM est l'établissement public de référence dans les applications des sciences de la Terre pour gérer les ressources et les risques du sol et du sous-sol dans une perspective de développement durable. Partenaire de nombreux acteurs publics et privés, le BRGM place la recherche scientifique, l'expertise et l'innovation au cœur de ses actions. Son activité répond à 4 objectifs :

- comprendre les phénomènes géologiques et les risques associés,
- développer des méthodologies et des techniques nouvelles,
- produire et diffuser des données pour la gestion du sol, du sous-sol et des ressources,
- mettre à disposition les outils nécessaires à la gestion du sol, du sous-sol et des ressources, à la prévention des risques et des pollutions, aux politiques de réponse au changement climatique.



Le Syndicat mixte Nouvel Espace du Cher (NEC) assure la gestion et la restauration de la ressource en eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant de la rivière Cher, de Noyers-sur-Cher jusqu'à sa confluence avec la Loire. Sa création en 2018 est le fruit d'un objectif partagé par ses quatre intercommunalités membres : Tours métropole Val de Loire, Touraine Est Vallées, Bléré Val de Cher - Autour de Chenonceaux et Val de Cher Controis. Son territoire s'étend sur près de 900 km² sur deux départements (Loir-et-Cher et Indre-et-Loire) et concerne 14 masses d'eau « cours d'eau ». Le NEC gère par ailleurs le domaine public fluvial du Cher - pour le compte de l'Etat - et travaille ainsi à la valorisation et à la promotion de ce patrimoine fluvial singulier : 80 km de Cher, 10 barrages à aiguilles et 15 maisons éclusières.



Composée de 22 communes, Tours Métropole est une métropole française active et dynamique de plus de 300 000 habitants. Elle est le 1er bassin d'emploi de la Région Centre-Cal de Loire, le 1e pôle universitaire de la région, et possède 5 centres d'études et recherche, 1 CHRU, 6 monuments classés, et bien entendu... la Loire inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco. Par ailleurs, un aéroport international (Tours Val de Loire), ainsi que des liaisons TGV quotidiennes en provenance ou à destination de Paris rendent le territoire tourangeau très accessible.



Le Syndicat Mixte Ouvert (SMO) Val de Loire Numérique pilote le déploiement et l'exploitation de réseaux et services d'initiative publique sur son périmètre. Il a en charge la conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux, de communication électronique. Il porte par ailleurs le financement des programmes d'investissement. Le SMO assiste également les collectivités concernées par le déploiement des réseaux numériques d'initiative privée.



À propos de France 2030

Le plan d'investissement France 2030 :

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).

- **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.

- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr

Contact presse :

Secrétariat général pour l'investissement - presse.sgpi@pm.gouv.fr

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



Contact presse :

Direction régionale Centre-Val de Loire - Alexis Nugues - alexis.nugues@caissedesdepots.fr - 06 83 11 78 79



centre-valdeloire.fr



CONTACTS PRESSE

Région Centre-Val de Loire

Anne-Claire Desforges – anne-claire.desforges@centrevalldeloire.fr

02.38.70.31.32

